

DEC110388DAJ

Décision donnant délégation de signature temporaire à M. Joël BERTRAND, directeur général délégué à la science

LE PRESIDENT,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 21 janvier 2010 portant nomination de M. Alain FUCHS aux fonctions de président du CNRS ;

Vu la décision n°100077DAJ du 3 mars 2010 portant nomination de M. Joël BERTRAND aux fonctions de directeur général délégué à la science ;

DECIDE :

Art. 1^{er} – Délégation est donnée à l'effet de signer au nom du président du CNRS, les actes et décisions relevant de ses attributions, à M. Joël BERTRAND, directeur général délégué à la science, pour la période du 3 février au 9 février 2011 inclus.

Art. 2 – La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du Centre national de la recherche scientifique.

Fait à Paris, le 2 février 2011

Le Président
Alain FUCHS